

# Rapport annuel 2011



## Table des matières

Avant-propos du président

1. Objectif et tâches
2. La CSFP et ses organes
  - 2.1 Assemblée générale
  - 2.2 Comité
  - 2.3 Secrétariat
  - 2.4 Commissions
  - 2.5 Projets
3. Activités
  - 3.1 Assemblées générales
  - 3.2 Comité
  - 3.3 Secrétariat
  - 3.4 Commissions et groupes de travail
  - 3.5 Projets
  - 3.6 Partenariat
4. Noms et fonctions
  - 4.1 Membres
  - 4.2 Comité
  - 4.3 Secrétariat
  - 4.4 Commissions et groupes de travail

### Annexes

Défis, objectifs et mesures 2011

Brèves du Comité et des assemblées plénières 2011

## Avant-propos du président

D'importants signaux ont une nouvelle fois émis caractérisé la formation professionnelle en Suisse. Le nombre des contrats d'apprentissage a augmenté dans la plupart des cantons. Cela confirme la popularité dont jouit la formation professionnelle. En raison de l'évolution démographique, il n'a pas été possible de pourvoir toutes les places d'apprentissage vacantes. A l'occasion du Concours mondial des métiers, la délégation suisse s'est classée au troisième rang des nations, derrière la Corée du Sud et le Japon. Avec les six médailles d'or, cinq d'argent et six de bronze remportées par ses représentants, la Suisse s'est de loin imposée comme la meilleure nation européenne. Les délibérations des Chambres fédérales au sujet du message FRI ont constitué un autre motif de satisfaction. Sans suivre l'avis du Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats ont augmenté les subventions fédérales en faveur de la formation professions dans une mesure telle que les contributions de la Confédération aux coûts supportés par les pouvoirs publics seront portées à environ 25% en 2012, comme cela était déjà prévu dans la loi depuis 2004.

Pour sa part, la CSFP a aussi émis d'importants signaux en sa qualité de partenaire du réseau de la formation professionnelle. Grâce à des efforts particuliers du Comité, il a été possible de réaliser l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) afin qu'il puisse être adopté par le Comité de la CDIP puis par son Assemblée plénière. L'application de cet accord permettra une égalité d'accès aux offres de formation à l'extérieur du canton et améliorera les conditions de libre circulation pour les étudiant-e-s. Les cantons verront les modalités de décompte simplifiées et l'égalité des chances entre les prestataires publics et privés réalisée. L'AES tiendra par ailleurs compte des conditions particulières qui régissent les filières de formation des domaines de la santé, du social, de l'agriculture et de l'économie forestière. L'AES entrera en vigueur dès que dix cantons y auront adhéré.

Le rapport final sur le projet «Qualification du corps enseignant des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle» indique les moyens par lesquels les cantons peuvent soutenir davantage les enseignants dont les qualifications ne correspondent pas tout à fait aux exigences légales. Des procédures de qualification complémentaire sont d'ores et déjà offertes et la CSFP a pu ouvrir un service de soutien chargé de conseiller les cantons dans le traitement de ces questions.

La CSFP s'est engagée résolument dans divers projets à l'enseigne du partenariat. C'est notamment le cas du projet «Vivre la qualité» qui pourrait déboucher sur une solution pragmatique afin de développer la qualité dans la formation professionnelle. La conférence a aussi donné d'importantes impulsions lors des travaux des masterplans Formation professionnelle et Formation aux professions des soins ainsi qu'à l'occasion de la conférence nationale sur les places d'apprentissage.

2011 a aussi été marquée par le changement de président. En raison de son départ à la retraite, Alain Garnier a quitté la présidence après l'avoir exercée pendant deux ans. L'assemblée générale a nommé les nouveaux président et vice-président respectivement en ma personne et en celle de Fritz Winkelmann. Le Comité a procédé à un état des lieux en collaboration avec Mark Gasche, nouveau secrétaire général. Les travaux se sont traduits par un document intitulé «Défis, mission, vision, stratégie et organisation» qui ébauche les objectifs stratégiques, les principes en matière d'organisation et une esquisse une structure plus légère. Il conviendra de consolider ces documents en 2012; ils devraient permettre à la CSFP d'accentuer encore son influence.

J'adresse mes remerciements aux membres du Comité, au secrétariat de la CSFP, à tous ses collaborateurs et toutes ses collaboratrices pour leur engagement, leur professionnalisme et leur collaboration. Je me réjouis de pouvoir œuvrer avec eux dans l'intérêt de la formation professionnelle.

Theo Ninck, président de la CSFP



## 1. Objectifs et tâches

La Conférence suisse des offices cantonaux de la formation professionnelle (CSFP) réunit les directrices et les directeurs des offices cantonaux responsables de la formation professionnelle. Elle est une conférence spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

La CSFP:

- constitue une plate-forme nationale pour l'échange d'informations et d'expériences entre les responsables des offices cantonaux en matière de formation professionnelle,
- soutient la coordination et la coopération intercantonale en matière de formation professionnelle,
- tient compte de la sensibilité et des particularités des différentes régions,
- soutient les cantons dans la mise en place et la mise en œuvre de la formation professionnelle,
- encourage les contacts entre la formation professionnelle et l'économie comme entre la formation professionnelle et la formation générale.

Les tâches incombant à la Conférence sont plus particulièrement les suivantes; elle

- fournit des prestations dans le cadre de la mise en œuvre de la législation fédérale et émet des recommandations à l'intention des cantons et des régions,
- soutient et coordonne la mise en œuvre de la législation fédérale au sein des cantons et des régions,
- conseille la CDIP dans les questions liées à la formation professionnelle et prépare des prises de position,
- exécute des mandats de la CDIP,
- participe à la collaboration internationale en matière de formation professionnelle,
- contribue à l'échange d'informations entre les cantons et entre les régions, voire avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie,
- peut gérer un centre de profit et fournir des prestations pour des tiers.

## **2. La CSFP et ses organes**

### **2.1 Assemblée générale**

L'Assemblée générale est constituée des membres de la CSFP. Elle a pour tâche de traiter les dossiers qui lui sont soumis par le Comité, de décider du programme d'activité, d'approuver le rapport annuel, de nommer le Comité, de statuer sur les dossiers importants qui ont été soumis pour avis à la CSFP par la CDIP et de décider de modifications des statuts à l'intention de la CDIP.

### **2.2 Comité**

Le Comité se compose de sept membres élus pour deux ans. Le Comité traite les dossiers de la CSFP et prend toutes les décisions qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale.

### **2.3 Secrétariat**

Le secrétariat de la CSFP est assuré par le Secrétariat général de la CDIP.

### **2.4 Commissions**

Depuis le début de 2008, les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Développement des professions (CDP)
- Formation initiale scolaire (CFIS)
- Formation initiale en entreprise (CFIE)
- Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2). (Cette commission a été dissoute 2 février 2010.)
- Procédures de qualification (CPQ)
- Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)

Les commissions peuvent constituer des sous-commissions (groupes de travail) pour assumer différentes tâches.

### **2.5 Projets**

La CSFP traite et accompagne des projets définis dans le cadre du programme de travail. Il peut s'agir de projets lancés par l'OFFT, la CDIP ou la CSFP elle-même ou de projets auxquels elle participe avec des tiers. Pour 2011, les principaux projets étaient les suivants:

- Masterplans
- Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle
- Avenir des écoles de commerce
- Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles
- Evaluation de la maturité professionnelle
- Attestation individuelle de compétences

### **3. Activités**

La CSFP a utilisé comme base de travail un catalogue d'objectifs et de mesures pour 2011. Il a été adopté par le Comité et par la Conférence, puis complété en fin d'année par les travaux effectués. Le tableau «Défis, objectifs et mesures 2011» résume les activités de la CSFP par thème pour l'année 2011; il est joint au rapport.

#### **3.1 Assemblées générales**

En 2011, la CSFP s'est réunie trois fois en assemblée plénière. Elle les a organisées en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ces manifestations ont permis d'informer les membres et de débattre avec eux des problèmes actuels, des projets en cours et des perspectives de développement. La Conférence y a aussi discuté les positions à adopter. Ces assemblées se sont déroulées les:

- 24 février à Berne
- 19 et 20 mai à Bâle
- 22 septembre à Berne

#### **3.2 Comité**

Le Comité s'est réuni neuf fois en 2011. Conformément à ses statuts, il s'est penché sur les sujets d'actualité. Il a adopté des prises de position lors de consultations, délégué des représentants dans les groupes intercantonaux et nationaux et traité du mode de fonctionnement de la Conférence. En principe, les personnes suivantes participent également aux réunions du Comité: Hugo Barmettler (jusqu'en juin) et Belinda Walther Weger (dès septembre), représentants de l'OFFT, Jean-Pascal Mougin, responsable du domaine postobligatoire à la CIIP et, selon les besoins, Jean-Paul Jacquod, directeur du CSFO.

Le Comité s'est réuni pour une séance de réflexion le 24 novembre 2011. Cette réunion a été l'occasion de reformuler les «mission, vision et objectifs stratégiques» de la CSFP pour les prochaines années. Un point important des discussions ont également porté sur l'organisation de la Conférence afin qu'elle réponde au mieux aux défis qui lui sont posés.

Le Bureau, mis en place pour décharger le Comité, se compose du président, du vice-président et du secrétaire. Il est chargé de traiter les affaires urgentes et de préparer les séances plénières du Comité.

Après chaque réunion du Comité, un courriel d'information est envoyé aux offices de la formation professionnelle. L'objectif de ces messages consiste à communiquer rapidement à l'ensemble des membres de la CSFP les principaux résultats des discussions au Comité. Les «Brèves du Comité» constituent l'historique des discussions et décisions. Elles sont jointes au rapport.

#### **3.3 Secrétariat**

Le secrétariat de la CSFP prépare les assemblées et les séances du Comité, assure le secrétariat des commissions et accomplit les tâches administratives, fournit des informations aux offices cantonaux et représente la CSFP dans de nombreux groupes nationaux et intercantonaux.

Mark Gasche, secrétaire général de la CSFP, est entré en fonction le 3 janvier 2011.

### **3.4 Commissions et groupes de travail**

Les commissions collaborent avec la Confédération et les organisations du monde du travail (OrTra), sur la base des «Lignes directrices de Macolin» du 22 mai 2007 sur le partenariat entre les acteurs de la formation professionnelle. Elles coordonnent leurs activités avec les autres commissions et groupes de travail de la CSFP et, si nécessaire, avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle l'orientation professionnelle) ou avec l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

Le secrétariat des commissions est assuré par le secrétariat de la CSFP. Les commissions disposent de propres moyens financiers (notamment pour les séances, traductions et expertises externes). Elles peuvent constituer des sous-commissions pour différentes tâches ou faire appel à des spécialistes. Le mandat et la composition de chaque sous-commission sont soumis au Comité de la CSFP pour approbation.

Les présidents ou leurs représentants prennent part à la conférence des présidents organisée chaque automne par la CSFP. Durant cette séance, les objectifs annuels de la commission sont discutés; ils sont approuvés par le Comité lors de sa dernière séance de l'année. Les commissions veillent à ce que le Comité de la CSFP reçoive régulièrement des informations concernant les travaux réalisés. Elles transmettent, au 31 décembre, un rapport sur leurs activités durant l'année écoulée. Ces rapports figurent ci-après.

#### **3.4.1 Commission Développement des professions**

*Président: Urs Burch OW*

La commission Développement des professions a pour mandat d'accompagner, d'évaluer et d'influencer en temps voulu, dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle, la mise au point de nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle initiale et la révision des règlements d'apprentissage encore en vigueur. Son travail a pour but de permettre une prise de position uniforme des cantons sur toutes les questions relatives au développement des professions.

A cet effet, la CDP a, en 2011, non seulement élaboré des recommandations dans le cadre des procédures de consultation et d'audition organisées par l'OFFT, mais aussi mandaté et formé des délégués des cantons dans les commissions de réforme des professions et dans les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité de la formation. La CDP a aussi accueilli les représentants de commissions de réforme venus présenter leurs projets. Elle a entretenu les contacts avec le secteur Formation professionnelle initiale de l'OFFT, tant à propos de questions fondamentales que de questions spécifiques à certaines professions. Les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité sont de plus en plus nombreuses (CSDP&Q). De ce fait, la CDP a répondu à un nombre accru de demandes émanant de ces commissions et a fourni aux cantons des recommandations en réponse aux procédures d'audition.

La CDP a tenu dix séances de travail d'une journée et une réunion de réflexion de deux jours.

Elle a élaboré des recommandations en réponse aux procédures de consultation et d'audition relatives aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale ci-après:

#### *Entrée en vigueur en 2012*

Aide en soins et accompagnement AFP

Aide monteur/euse frigoriste AFP

Artisan-e du cuir et du textile CFC

Assistant-e de bureau AFP (audition)

Assistant-e en promotion de l'activité physique et de la santé CFC

Assistant-e en soins et santé communautaire CFC (audition)

Coiffeur/Coiffeuse AFP

Danseur/Danseuse interprète CFC (audition)

Gestionnaire du commerce de détail CFC (audition)  
Horticulteur/trice CFC et AFP  
Matelot-e de la navigation intérieure CFC  
Mécanicien-ne en cycles CFC  
Mécanicien-ne en motocycles de petite cylindrée et cycles CFC  
Mécanicien en motocycles CFC  
Meunier/ière CFC  
Monteur/euse frigoriste CFC  
Opérateur de médias imprimés CFC  
Papetier/ière CFC  
Peintre en décors de théâtre CFC  
Poseur/euse de sol – parquet CFC  
Projeteur/euse frigoriste CFC  
Technologue du lait CFC  
Vitrier/ière CFC

*Entrée en vigueur en 2013*

Armurier/ière CFC  
Coutelier/ière CFC  
Mouleur/euse de fonderie CFC  
Podologue CFC (audition)  
Technologue de fonderie CFC

Par ailleurs, la CDP s'est prononcée au sujet du nouveau texte standard des ordonnances sur la formation professionnelle initiale.

*Projets de réforme présentés à la CDP:*

Coiffeur/Coiffeuse CFC (révision)  
Electricien-ne de réseau CFC  
Employé-e de commerce CFC  
Laborant en physique CFC  
Mouleur/euse de fonderie CFC  
Peintre CFC et AFP  
Photographe CFC  
Plâtrier CFC et AFP  
Praticien forestier / Praticienne forestière FP  
Spécialiste en gastronomie de système CFC  
Technologue de fonderie CFC  
Technologue en denrées alimentaires CFCD

### *3.4.2 Commission Formation initiale scolaire (CFIS)*

*Président: Paolo Colombo TI*

La commission Formation initiale scolaire s'est réunie à quatre reprises. La seconde rencontre avec les présidents et présidentes des conférences de directrices et directeurs d'écoles professionnelles aura lieu les 10 et 11 septembre 2012 et se déroulera au Kursaal de Berne. La CFIS entretient régulièrement le contact avec la « Table ronde écoles professionnelles » (TP-EP). L'échange se poursuit désormais aussi à une large échelle dans le cadre de la rencontre programmée tous les deux ans.

Grâce à la participation d'un représentant de l'OFFT aux travaux de la commission, la CFIS suit attentivement le projet « Vivre la qualité » et peut ainsi exercer une influence là où elle le juge nécessaire.

La CFIS suit par ailleurs avec intérêt le projet « Evaluation de la maturité professionnelle ». Elle souhaite aussi que le projet « Evaluation de l'enseignement de culture générale » soit dans la mesure du possible repris et concrétisé.

La commission soutient le projet relatif aux qualifications pédagogiques du corps enseignant des écoles professionnelles et la réalisation d'un service de soutien appelé à répondre aux questions des cantons en la matière.

La pénurie de personnel qualifié est un sujet important que la CFIS va aborder. Le bureau de conseil B,S,S. (Volkswirtschaftliche Beratung Basel) a présenté en 2011 l'outil d'analyse de la pénurie de personnel qualifié. Cet outil ne peut cependant s'appliquer que dans une mesure limitée au corps enseignant. Aussi la pénurie ne pourra-t-elle pas être analysée par ce moyen.

Dans le contexte de la mobilité, la Fondation ch présente le programme européen d'échanges Leonardo da Vinci ainsi que le programme d'échanges en Suisse (Piaget). La CFIS a recommandé à la Fondation ch de prendre contact avec les conférences cantonales de directeurs et directrices d'écoles professionnelles afin de mieux faire connaître ces programmes. La commission juge important de relever qu'un tel programme d'échange ne saurait entraîner des inconvénients pour la personne en formation, en particulier à l'école professionnelle (notes, absences, etc.).

Les cantons interprètent et appliquent de façons différentes les tableaux des leçons. La CFIS est consciente de la problématique et constate que les indications chiffrées figurant dans ces tableaux représentent des ordres de grandeur fictifs qu'il n'est pas possible de réaliser d'une manière uniforme. Il n'est cependant pas (encore) nécessaire de modifier le système car la bonne collaboration entre les cantons et les écoles prime.

Deux sous-commissions – «Schulorte deutsche Schweiz» et «Lieux d'enseignement en Suisse romande» – règlent toutes les questions en rapport avec les lieux d'enseignement et la constitution des classes.

### *3.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE) Président: Jean-Pascal Lüthi BE*

La commission Formation initiale en entreprise a tenu quatre séances et a organisé une rencontre de travail de deux jours consacrée à l'échange d'expériences. La CFIE est présidée par Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement du deuxième degré et de la formation professionnelle (OSP) du canton de Berne.

La CFIE a principalement traité les dossiers suivants:

- Développement de la qualité: Le contenu de la QualiCarte a été adapté afin d'élargir les possibilités d'utilisation par les entreprises formatrices. Lui aussi remanié, l'instrument de mesure de la qualité des cours interentreprises (QualiCIE) se trouve dans une phase de consolidation.
- Recommandations: adaptation du contenu de la recommandation N° 5 «Résiliation de contrats d'apprentissage», mise en application de la liste des causes de résiliation, enregistrement des solutions de rechange et détermination éventuelle du taux de résiliation
- Commissions des cours interentreprises organisés de façon centralisée: Les documents mis à la disposition des cantons ont été retravaillés: modèle de contrat de prestations, recommandations quant à l'application et cahier des charges des délégués des cantons dans ces commissions.
- Avenir des écoles de commerce: Le Comité de la CSFP a approuvé le concept d'assurance qualité, le contrat de stage et le dossier s'y rapportant.
- Formulaire Contrat d'apprentissage: La CFIE a proposé des adaptations et en a suivi la réalisation dans l'édition 2011.
- Rencontre nationale des responsables de la surveillance des apprentissages les 3 et 4 novembre à Gruyères. Principaux thèmes à l'ordre du jour: causes de résiliation de contrats d'apprentissage, compensation des inégalités, gestion de la santé des inspecteurs/trices et conseillers/ères en formation, formation professionnelle en mutation.

La commission est épaulée par trois sous-commissions: les deux sous-commissions régionales – alémanique et romande – se penchent principalement sur des questions opérationnelles liées à la surveillance des apprentissages; elles font remonter au niveau suisse les thèmes qui exigent une coordination nationale. La sous-commission Transitions a commencé ses travaux en 2011. Toutefois, elle les a suspendus en attendant de disposer d'un mandat plus détaillé qui lui permettra, entre autres objectifs, de jouer un rôle d'observatrices des transitions pour la formation professionnelle.

#### **3.4.4 Commission Procédures de qualification (CPQ)**

*Présidence: Ruedi Giezendanner SG*

*Commission commune de la CSFP et du Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)*

La commission Procédures de qualification est à la fois une commission de la CSFP et une commission spécialisée du CSFO. Elle compte neuf membres. Sont invités aux séances en tant qu'hôtes permanents, avec voix consultative, le directeur du CSFO, une représentante de l'OFFT, une représentante de la CSFP ainsi qu'un délégué du SQUF.

Le champ d'activité de la commission spécialisée englobe les questions fondamentales en lien avec les procédures de qualification (tant pour la partie pratique que pour la partie scolaire) et les activités du CSFO. La CPQ soutient les cantons - en particulier dans leur fonction de surveillance selon l'art. 24, al. 3, let. c, LFPr - et assure la coordination nécessaire à la réalisation des examens.

Harmoniser les intérêts nationaux avec les besoins régionaux constitue l'un des principaux défis qu'a à relever la CPQ. Il existe deux sous-commissions dédiées aux procédures de qualification: la SCOP (sous-commission latine des procédures de qualification) en Suisse romande et la Subkommission Prüfungsleiter en Suisse alémanique. Elles défendent les intérêts des régions linguistiques et sont constituées de responsables cantonaux des examens.

En 2011, la commission s'est réunie à quatre reprises. En 2010, le programme d'activité et le budget de l'unité Procédures de qualification ont représenté deux thèmes majeurs en rapport avec le CSFO. La CPQ a adopté les recommandations révisées et en a élaboré de nouvelles. Elle a en outre examiné différentes questions en rapport avec la réalisation des procédures de qualification dans les cantons.

#### **3.4.5 Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)**

*Présidente: Kathrin Hunziker AG*

Depuis la création de la commission Formation professionnelle supérieure (CFSC) en 2008, les conditions-cadres se sont modifiées. Plusieurs des tâches consignées dans le mandat de la CFSC tombent ou sont désormais assumées à un autre niveau. Divers organes traitent le thème de la formation professionnelle supérieure et la CFSC n'en assume plus la principale responsabilité. Les questions les plus urgentes se posent à propos du financement de la formation professionnelle supérieure. Elles sont traitées par la commission Financement de la formation professionnelle et par le Comité de la CSFP. Pour sa part, la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFC) examine les questions en rapport avec la formation continue à des fins professionnelles. Pour toutes ces raisons, la CFSC, a suspendu son activité en 2011. Il est prévu de détacher la formation professionnelle supérieure de la formation continue à des fins professionnelles et de la positionner à un niveau stratégique supérieur.

### *3.4.6 Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP) Présidence: Marc Kummer ZH*

La commission Financement de la formation professionnelle s'est réunie à quatre reprises et a par ailleurs organisé une séance d'information à l'intention des responsables cantonaux des finances en Suisse alémanique et en Suisse latine.

La CFFP a poursuivi ses travaux tendant à optimiser les modalités de financement de la formation professionnelle initiale. C'est ainsi que les décomptes relatifs aux cours interentreprises (CIE) portent désormais sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile. Ils s'alignent par conséquent sur les modalités de paiement fixées dans l'Accord sur les écoles professionnelles (forfaits AEPr). Les cours spécialisés intercantonaux (CSI) seront adaptés de la même manière. Le passage au principe de l'année scolaire est en préparation.

Le dispositif en rapport avec les cours interentreprises a été affiné. Les montants forfaitaires CIE ont été recalculés compte tenu des résultats d'un relevé des coûts réels dans toutes les professions.

La CFFP a mis l'accent principal sur la formation professionnelle supérieure. Elle a élaboré des projections qui indiquent comment la clé de répartition des forfaits payés par la Confédération aux cantons changerait si la formation professionnelle supérieure y était intégrée. La commission a en outre réalisé un nouveau relevé des coûts des écoles supérieures en collaboration avec le groupe de projet AESS et la société PWC. Les résultats de ce relevé ont pour la première fois permis de calculer les futurs tarifs AESS.

La CFFP a aussi entretenu les contacts avec l'OFFT et l'Office fédéral de la statistique (OFS) afin d'aborder les questions d'application avec les offices fédéraux et de contribuer ainsi à améliorer le relevé OFFT des coûts nets.

### *3.4.7 Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP) Présidence: Claude Pottier VS*

La commission Financement de la formation professionnelle s'est réunie à quatre reprises et a par ailleurs organisé une séance d'information à l'intention des responsables cantonaux des finances en Suisse alémanique et en Suisse latine.

La CFFP a poursuivi ses travaux tendant à optimiser les modalités de financement de la formation professionnelle initiale. C'est ainsi que les décomptes relatifs aux cours interentreprises (CIE) portent désormais sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile. Ils s'alignent par conséquent sur les modalités de paiement fixées dans l'Accord sur les écoles professionnelles (forfaits AEPr). Les cours spécialisés intercantonaux (CSI) seront adaptés de la même manière. Le passage au principe de l'année scolaire est en préparation.

Le dispositif en rapport avec les cours interentreprises a été affiné. Les montants forfaitaires CIE ont été recalculés compte tenu des résultats d'un relevé des coûts réels dans toutes les professions.

La CFFP a mis l'accent principal sur la formation professionnelle supérieure. Elle a élaboré des projections qui indiquent comment la clé de répartition des forfaits payés par la Confédération aux cantons changerait si la formation professionnelle supérieure y était intégrée. La commission a en outre réalisé un nouveau relevé des coûts des écoles supérieures en collaboration avec le groupe de projet AESS et la société PWC. Les résultats de ce relevé ont pour la première fois permis de calculer les futurs tarifs AESS.

La CFFP a aussi entretenu les contacts avec l'OFFT et l'Office fédéral de la statistique (OFS) afin d'aborder les questions d'application avec les offices fédéraux et de contribuer ainsi à améliorer le relevé OFFT des coûts nets.

**3.4.8 Validation des acquis**  
*Groupe de travail Validation des acquis*  
*Présidence: Grégoire Evéquoz GE*

Depuis que le projet national «Validation des acquis de l'expérience» est achevé, le groupe de travail joue un nouveau rôle. Il accueille des hôtes permanents – à savoir des représentants des partenaires de la formation professionnelle, de l'OFFT, du SQUF et des syndicats – afin d'assurer l'échange mutuel d'informations.

Les questions en rapport avec la réalisation des procédures de validation des acquis dans les cantons ont été traitées dans les organes des régions linguistiques: d'une part la commission VA de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), d'autre part le «Koordinationsgruppe VdA Deutschschweiz». La validation peut ainsi être coordonnée et mise en œuvre d'un commun accord. Cette manière de procéder permet aussi de créer des synergies. Les cantons qui ne disposent pas encore d'un dispositif de validation des acquis peuvent par exemple renvoyer les personnes intéressées aux cantons dans lesquels la procédure est rodée.

Afin de simplifier cette collaboration, le concept d'un nouveau site internet consacré à la validation sera élaboré avec le CSFO. En outre, la CSFP a réalisé une nouvelle enquête auprès des cantons pour connaître les offres et le nombre de titres délivrés au terme d'une procédure de validation.

## 3.5 Projets

### 3.5.1 *Masterplans*

La CSFP a participé par l'intermédiaire de certains de ses membres aux travaux des Masterplans mis en place par l'OFFT.

Le *Masterplan Formation professionnelle initiale* garantit que la loi sur la formation professionnelle (LFPr) pourra être mise en œuvre compte tenu des ressources humaines et financières fournies par les pouvoirs publics. Il repose sur un consensus politique et détermine, par le biais d'un système d'attribution de tickets, quand une organisation du monde du travail peut entamer sa réforme et quelles sont les conditions cadres à respecter.

La nécessité d'élaborer de nouvelles bases pour l'accord intercantonal est à l'origine du lancement du projet *Masterplan Formation professionnelle supérieure*. Ce projet fait partie du Masterplan global DFE-CDIP dont le but est de favoriser la transparence des flux financiers publics et l'harmonisation des ressources financières et humaines disponibles.

En 2011, ces deux masterplans sont remplacés par un *Masterplan «Formation professionnelle»*. L'OFFT en a redéfini les objectifs: c'est un instrument de pilotage commun de la Confédération et des cantons qui permet d'assurer la part des fonds publics dans le financement du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Le *Masterplan «Formation professionnelle»* présente les bases principales sur lesquelles se fonde le financement public de la formation professionnelle ainsi que les besoins financiers jusqu'en 2012. Il indique en outre, sous l'angle de la formation professionnelle, les bases de développement pour le financement du domaine FRI durant les années 2013 à 2016.

### 3.5.2 *Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle*

L'OFFT et la CDIP sont convenus d'assurer le financement des réformes de la formation professionnelle sous la forme de contrats de prestations dans les domaines de la formation professionnelle et de la documentation.

Ces contrats assurent le financement des travaux de la CSFP dans les domaines du développement des professions, des prévisions de coûts pour les messages FRI, de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue et de la validation des acquis.

Les travaux effectués sont décrits dans les rapports des commissions respectives (point 3.4).

### 3.5.3 *Projets Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles et Avenir des écoles de commerce*

Voir sous 3.4.2

### 3.5.4 *Evaluation de la maturité professionnelle*

Les cantons ont exprimé le besoin de disposer de bases et d'un pilotage de la maturité professionnelle ainsi que du concept d'assurance-qualité qui en découle. Il convient avant tout d'examiner et de documenter le passage de l'ancien au nouveau plan d'études cadre. C'est la raison pour laquelle la CSFP a chargé la société econcept d'une évaluation à réaliser en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS).

### 3.5.5 *Attestation individuelle de compétences*

Le projet – auquel participent tous les partenaires de formation professionnelle ainsi que des représentants des assurances sociales et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) – a été lancé. La direction du projet a été désignée.

### 3.6 Partenariat

Le partenariat entre les différents acteurs de la formation professionnelle a pu continuer à se développer de façon pragmatique, notamment au niveau des présidences et des secrétariats, ainsi que dans le cadre des commissions et des groupes de travail. Les bases nécessaires à cet effet ont été fournies par les «Lignes directrices de Macolin», approuvées en février 2007 par l'ensemble des partenaires. Des représentants de l'OFFT et du SQUF – Réseau patronal pour la formation professionnelle – ont été désignés pour assurer le lien avec les différentes commissions de la CSFP:

Commissions	OFFT	SQUF
Développement des professions (CDP)	Ursula Balmer (IFFP), Toni Messner	Christine Davatz-Höchner, Urs Sieber
Formation initiale scolaire (CFIS)	Katrin Frei	Roland Hohl, Jürg Zellweger
Formation initiale en entreprise (CFIE)	Christine Joray	Roland Hohl
Procédures de qualification (CPQ)	Doris Probst	Jürg Zellweger
Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)	Martin Stalder	Otto Egli
Financement de la formation professionnelle (CFFP)	Moreno Forni	Christine Davatz-Höchner, Stefan Eisenring,
Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)	Philippe Wyss	-

La collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) s'est faite à travers le Conseil de surveillance (la CSFP y est représentée par trois de ses membres) et par contact direct. Pour la première fois, les programmes de travail de la CSFP et du CSFO ont été coordonnés.

La CSFP a été associée à la réalisation des publications éditées par le CSFO pour le domaine de la formation professionnelle. Le «Guide de l'apprentissage», le «Manuel pour la formation en entreprise» et le «Lexique de la formation professionnelle» ont été réédités en 2011. Réédité à plusieurs reprises en Suisse alémanique, l'ouvrage de Franz Dommann - *Rechtsgrundlagen für die Praxis der Berufsbildung* - a été traduit en français et en italien. L'édition française est parue dans le courant de 2011 sous le titre *Le droit de la formation professionnelle à l'usage des praticiens*.

Depuis 2009, le CSFO assume la responsabilité de l'ensemble de médias spécialisés publiés à l'enseigne de PANORAMA (newsletter et revue). Les collaboratrices et collaborateurs de la CSFP participent à la rédaction du volet «Formation professionnelle» de ces deux publications.

## 4. Noms et fonctions

### 4.1 Membres

Argovie	Kathrin Hunziker Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule Bachstrasse 15 5001 Aarau
Appenzell Rhodes Extérieures	Martin Annen (Peter Bleisch dès le 1 <sup>er</sup> mars 2012) Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Regierungsgebäude 9102 Herisau
Appenzell Rhodes Intérieures	Silvio Breitenmoser Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Hauptgasse 51 9050 Appenzell
Bâle-Campagne	Hanspeter Hauenstein Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Rosenstrasse 25 4410 Liestal
Bâle-Ville	Christoph Marbach Vorsteher Amt für Berufsberatung, Berufs- und Erwachsenenbildung Clarastrasse 13, Postfach 27 4005 Basel
Berne	Theo Ninck Chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2 <sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle Jean-Pascal Lüthi Chef de la section francophone Kasernenstrasse 27 3000 Bern 22
Fribourg	Fritz Winkelmann Chef du Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1 1701 Fribourg
Genève	Grégoire Evéquoz Directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue Rue Prévost-Martin 6, case postale 192 1211 Genève 4 Sylvain Rudaz Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, case postale 3925 1211 Genève 3
Glaris	Patrick Geissmann Leiter Fachstelle Berufsbildung Gerichtshausstr. 25 8750 Glarus

Grisons	Rita Wiesendanger Leiterin Amt für Berufsbildung Quaderstrasse 17 7000 Chur
Jura	Olivier Tschopp Chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire Jean-Luc Portmann Adjoint au chef de service Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Lucerne	Josef Widmer Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung Obergrundstrasse 51 6002 Luzern
Neuchâtel	Laurent Feuz Chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation Espacité 1, case postale 2083 2302 La Chaux-de-Fonds
Nidwald	Pius Felder Leiter Amt für Berufsbildung Robert-Durrerstrasse 4 6370 Stans
Obwald	Urs Burch Vorsteher Amt für Berufsbildung Grundacher 6061 Sarnen
St-Gall	Ruedi Giezendanner Leiter Amt für Berufsbildung Davidstrasse 31 9001 St. Gallen
Schaffhouse	Rolf Dietrich Dienststellenleiter Mittelschul- und Berufsbildung Ringkengässchen 18 8201 Schaffhausen
Schwyz	Richard Hensel Vorsteher Amt für Berufsbildung Kollegiumstrasse 28 / Postfach 2193 6431 Schwyz
Soleure	Andreas Brand Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen Bielstrasse 102 4502 Solothurn
Tessin	Paolo Colombo Direttore Divisione della formazione professionale Gianni Moresi Direttore aggiunto Via Vergiò 18 6932 Breganzona

Thurgovie	Ueli Berger Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung St. Gallerstrasse 11 8510 Frauenfeld
Uri	Yvonne Slongo Vorsteherin Amt für Berufsbildung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Vaud	Severin Bez Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) Rue St-Martin 24, case postale 405 1014 Lausanne
Valais	Claude Pottier Chef du Service de la formation professionnelle Planta 3 1951 Sion
Zoug	Beat Schuler Vorsteher Amt für Berufsbildung Aabachstrasse 1 6301 Zug
Zurich	Marc Kummer Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kaspar-Escher-Haus, Postfach 8090 Zürich
Principauté du Liechtenstein	Werner Kranz Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Postplatz 2 Postfach 44 FL-9494 Schaan

#### **4.2 Comité**

- Séverin Bez VD (depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011)
- Alain Garnier VD, président (jusqu'au 30 juin 2011)
- Theo Ninck BE, vice-président (jusqu'au 30 juin 2011)
- président (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011)
- Paolo Colombo TI
- Ruedi Giezendanner SG
- Marc Kummer ZH
- Josef Widmer LU
- Fritz Winkelmann FR, vice-président (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011)

### 4.3 Secrétariat

taux d'occupation  
(état décembre 2011)

- Mark Gasche, secrétaire général de la CSFP (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	80%
- Josette Fallet, collaboratrice spécialisée	40%
- Bernadette Fischli Benis, collaboratrice spécialisée	80%
- Carla Gasser, collaboratrice spécialisée (80% jusqu'au 30 novembre 2011) 100% depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2011)	100%
- Pierre-Yves Puippe, collaborateur spécialisé	40%
- Susann Schläppi, collaboratrice spécialisée (depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2011)	100%
- Alexandra Strebel, collaboratrice spécialisée (jusqu'au 30 novembre 2011)	100%
- Francesco Trippolini, collaborateur spécialisé (jusqu'au 30 novembre 2011)	100%
- Diana Hausammann, secrétaire (jusqu'au 31 juillet 2011)	85%

Martin Leuenberger, chef de l'Unité de coordination Secondaire II et Formation professionnelle de la CDIP, assure le lien avec la CDIP.

Adresse:

Secrétariat de la CSFP, c/o Secrétariat général de la CDIP, Maison des cantons,  
Speichergasse 6, case postale 660, 3000 Berne 7, tél. 031 309 51 11, fax 031 309 51 50,  
courriel: [sbbk-csfp@edk.ch](mailto:sbbk-csfp@edk.ch)

### 4.4 Commissions et groupes de travail

#### 4.4.1 Commission Développement des professions (CDP)

Présidence: Urs Burch OW

Collaboratrices spécialisées: Bernadette Fischli-Benis CSFP, Josette Fallet CSFP  
Membres: Martin Amrein ZG, René Diesch BS, Michel Etienne NE, Fredy Fritsche SG,  
Daniel Hug VD, Peter Kämpf BE, Jodok Kummer VS, Andres Meerstetter ZH,  
Jeanpierre Mini TI, Doris Probst BBT, Patrick Seiler SO

Hôtes: Ursula Balmer IFFP, Christine Davatz-Höchner SQUF, Toni Messner OFFT,  
Urs Sieber SQUF

Contact comité: Ruedi Giezendanner SG

#### 4.4.2 Commission Formation initiale scolaire (CFIS)

Présidence: Paolo Colombo TI

Collaboratrice spécialisée: Bernadette Fischli-Benis CSFP

Membres: Otto Bruder VD, Christian Bürki BE, Laurent Feuz NE, Hans Jörg Höhener ZH,  
Jürg Mötteli TG, Daniel Preckel LU, Katrin Scheidegger GR

Hôtes: Katrin Frei OFFT, Roland Hohl SQUF, Jürg Zellweger SQUF

Contact comité: Paolo Colombo TI

#### 4.4.2.1 Subkommission Schulorte der deutschen Schweiz

Présidence: Fritz Tschanz BE

Secrétariat: Fabienne Vonlanthen CSFP

Membres: Kurt Affolter OFFT; Erich Fuchs AG, Lukas Meier ZH, SH, Heinz Mohler BL, BS,  
Martin Schönbächler LU, NW, OW, SZ, UR, ZG, Markus Stadler AI, AR, GL, GR, SG, TG et  
FL, Fritz Tschanz BE et parties alémaniques des cantons de FR et VS, Rudolf Zimmerli SO

#### 4.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE)

Présidence: Jean-Pascal Lüthi BE

Collaborateur spécialisé: Francesco Trippolini CSFP (jusqu'au 30 novembre 2011),

Collaboratrice spécialisée: Susann Schläppi (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011)

Membres: Thomas Aemmer AG, Vincent Joliat JU, Christian Koch TG, Christophe Monney  
FR, Walter Röllin ZH, Deborah Solcà TI, Peter Sutter BE, Renate Vaidya NW

Hôtes: Christine Joray OFFT, Roland Hohl SQUF  
Contact comité: Theo Ninck BE

#### *4.4.3.1 Sous-commission Formation initiale en entreprise*

Présidence: Christophe Monney FR  
Collaborateur spécialisé: Pierre-Yves Puipe CSFP  
Membres: Sophie Egger Genoud GE, Michel Etienne NE, Massimo Ghezzi TI, Daniel Hug VD, Vincent Joliat JU, Jean-Pierre Paillard GE, Katia Sartori NE, Cristina Voutat BE

#### *4.4.3.2 Subkommission betriebliche Grundbildung*

Présidence: Walter Röllin ZH  
Collaborateur spécialisé: Francesco Trippolini CSFP  
Membres: Thomas Aemmer AG, Roger Augsburg ZG, Gabriela Bischof SG, Marco Kamm LU, Agathe Mai BS, Susanna Oppliger BE, Hans Schnell AR

#### *4.4.3.3 Sous-commission Transitions*

Présidence: Simone Grossenbacher BE  
Collaborateur spécialisé: Pierre-Yves Puipe CSFP  
Membres: Veronika Baumgartner LU, Marc Chassot CDOPU, Erwin Fischer GE, Vincent Joliat JU, Peter Knutti CSFO, Beatrice Ledergerber BL, Jean-Pierre Mini TI, Romain Rosset SQUF, Sabina Schmidlin OFFT, Christina Vögtli ZH

#### *4.4.4 Commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)*

Commission dissoute

#### *4.4.5 Commission Procédures de qualification (CPQ)*

Présidence: Ruedi Giezendanner SG  
Collaborateur spécialisé: Daniel Stucky CSFO (jusqu'au 31 décembre 2011)  
Pascal Wülser CSF= (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012)  
Membres: Silvia Gada TI, Hans Gnehm ZH, Marc Morandi VD, Jean-Luc Portmann JU, Felix Scheidegger AG, Oscar Seger SZ, Markus Sieger SG, Peter Zollet FR  
Hôtes: Doris Probst OFFT, Josette Fallet CSFP, Jürg Zellweger SQUF  
Contact comité: Ruedi Giezendanner SG

#### *4.4.6 Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)*

Présidence: Kathrin Hunziker AG  
Collaborateur spécialisé: Francesco Trippolini CSFP jusqu'au 30 novembre 2011),  
Collaboratrice spécialisée: Carla Gasser (depuis le 1er décembre 2011)  
Membres: Jean-Pierre Brügger NE, Ariane Chaudet ZH, Paolo Colombo TI, Hildegard Steger LU, Claude-Alain Vuille NE  
Hôtes: Otto Egli SQUF, Martin Michel CFES, Martin Stalder OFFT  
Contact comité: Paolo Colombo TI

#### *4.4.7 Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)*

Présidence: Marc Kummer ZH  
Collaboratrice spécialisée: Carla Gasser CSFP  
Membres: Werner Amacher SG, François Chapuis VD, Ingrid Furger TI, Thomas Meier ZH, Alexandre Rey VS, Marcus Riedi BE, Erich Rosenberg ZG  
Hôtes: Christine Davatz-Höchner SQUF, Stefan Eisenring SQUF, Moreno Forni OFFT  
Contact comité: Marc Kummer ZH

#### 4.4.8 Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)

Présidence: Claude Pottier VS

Collaborateur spécialisé: Ruben Meier CSFO

Membres: Werner Amacher SG, Peter Bleisch ZH, Evelyn Jaberg BE, Alain Perriard FR, Oscar Seger SZ, Ernesto Streit TI, Marc Wallinger NE

Hôte: Philipp Wyss OFFT

Contact comité: Pierre-Yves Puipe CSFP

##### 4.4.8.1 Echange électronique de données

Présidence: Oscar Seger SZ

Membres: Werner Amacher SG, Thierry Birre VD, Max Brügger FR, Christoph Grotto, Delegierter SDBB, Evelyn Jaberg BE, Pierre-Yves Puipe, CSFP, Bruno Ressegatti, délégué I-GIB/GRIF, Anton Rudin OFS, Philipp Wyss OFFT

Représentants firmes informatiques: Daniela Cantaluppi Zangger, JCS Software;

Jean Claude Reiss, AJR; Marcel Wissmann, Abraxas Informatik

#### 4.4.9 Groupe de travail Validation des acquis

Présidence: Grégoire Evéquoz GE

Collaboratrice spécialisée: Alexandra Strebel CSFP (jusqu'au 30 novembre 2011)

Membres: Beat Schuler ZG, Paolo Colombo TI, Daniel Cordonier CDOPU

Hôtes: Roland Hohl SQUF, Toni Messner OFFT, Bruno Weber Réseau formation professionnelle des travailleurs et travailleuses

Contact comité: Paolo Colombo TI

\*\*\*\*\*

- Annexes: - Brèves du Comité et des Assemblées plénières 2011  
- Défis, objectifs et mesures 2011

Ces deux documents peuvent être téléchargés sur le site de la CSFP  
(<http://www.csfp.ch/dyn/19994.php>).